

**Le bulletin
d'information de la
délégation 35**

40, rue Danton
35700 Rennes.
02.99.84.26.66.

Retrouvez ce bulletin et sa version
audio sur le site Internet de la
délégation : www.apf35.com.



Édito

SOMMAIRE

Page 1 :

◇ **Edito , sommaire,
agenda**

Pages 2 et 3 :

Départ et nouvelle
fonction

Pages 4 à 8 :

◇ **Actualités Natio-
nales** : à la Une
emploi, compensa-
tion ; brèves

Page 9 :

◇ **Infos nationales
APF** : Feuille de
route ; Jeunes

Pages 10 à 13 :

◇ **Infos territo-
riales** : Conseil de
région, PRS,
Santé, CLIC...

Pages 14 à 18 :

◇ **Infos DD35** :
- Agenda des sorties
et activités
- Braderies,
café citoyen,
EPO, Handidon...
- Groupes Initiatives
et Groupes Relais :
sensibilisations sco-
laires .

Pages 19 et 20 :

◇ **Journée Décou-
verte** : Musée ar-
chéologique de Ju-
blains (53)

Pages 21 à 24 :

◇ **Culture et loisirs**
◇ **Divertissements**
◇ **Infos pratiques.**

Cher(e)s ami(e)s, cher(e)s adhérent(e)s,

Restons tous acteurs de notre association APF !

Je tiens, aujourd'hui encore, à saluer votre mobilisation à nos côtés dans tous nos combats, tant pour notre vie quotidienne, à domicile ou en institution, qu'en matière d'accessibilité ou de ressources. Sur ce dernier point, notre vigilance est grande et nous attendons fermement que le président de la république tienne sa promesse d'une augmentation réelle de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) pour tous et qu'il revienne sur les dernières mesures allant à l'encontre de ses promesses (par exemple, la prise en compte des revenus du conjoint dans le calcul de l'AAH). Nous attendons également de voir quelles suites seront données aux doléances que nous avons exprimées le 8 janvier dernier lors de notre rencontre avec les députés de la majorité parlementaire de notre département, rencontre que nous avons provoquée en écho à la lettre ouverte publiée par le siège de notre association.

D'autres chantiers nous attendent également : notre contribution à l'élaboration du projet associatif de l'APF pour 2018/2023 par le biais d'une large consultation au niveau du département à laquelle vous avez peut-être participé ; ces contributions seront ratifiées lors du congrès APF en juin prochain à Montpellier, auquel participeront des élus du Conseil APF du Département d'Ille-et-Vilaine pour vous représenter. Autre chantier en cours, celui de l'élaboration puis de la mise en œuvre de notre Plan d'Action Départemental (PAD) pour les 5 prochaines années et pour lequel votre participation a été également sollicitée. Pour tout cela, je vous remercie très chaleureusement. C'est en effet, grâce à votre implication, que nous avançons et que nous arriverons à faire bouger les lignes.

Question changement, je ne peux conclure cet édito sans rendre un vibrant hommage à notre directeur, Francis Renard, parti en retraite le 1er mars dernier après 14 ans à la tête de la délégation puis du territoire d'Ille-et-Vilaine et Morbihan. Il passe le flambeau à Cécile Cottebrune-Desbats qui connaît bien notre délégation et à qui je souhaite une belle et riche contribution à nos côtés ! Retrouvez vite, à la page suivante, son mot d'accueil ainsi que le message de Francis Renard à l'occasion de son départ.

Que les vents les plus favorables guident leur nouvelle route et dirigent notre barque commune vers des rivages ensoleillés.

Patrick Aubry,

Représentant du Conseil APF de Département.

Ne manquez pas :

- ◆ Changements au sommet de la délégation (p. 2 et 3)
- ◆ Le nouveau Projet Régional de Santé (p.11)
- ◆ L'agenda des activités (p.14)

Au revoir Monsieur le Directeur !

« Après plus de 13 années à la direction de la délégation départementale APF d'Ille et Vilaine, c'est une page qui s'est tournée dans ma vie professionnelle. Ce moment est très paradoxal pour moi comme c'est certainement le cas pour beaucoup de ceux qui partent à la retraite. Moment emprunt de tristesse et de nostalgie car je quitte de nombreux « ami(e)s » auprès desquels j'ai eu un grand plaisir à travailler avec comme ultime objet les missions de l'APF. Moment également de joie et pourquoi ne pas l'avouer de bonheur et de fierté car ensemble, nous, adhérents, militants, bénévoles et salariés avons poursuivi à construire une délégation vivante et dynamique avec de solides fondations.

Le premier pilier qui donne de la vie à notre délégation, est d'offrir des espaces de liens sociaux forts et rencontres conviviales en proposant des sorties, de nombreuses activités de loisirs, artistiques, sportives, culinaires et le groupe « amitié ». Le tout coordonné par le groupe « initiatives loisirs animation » composé de bénévoles responsables accompagnés et soutenus par des salariés.

Le second pilier est quant à lui d'une importance vitale car il concerne les nombreuses opérations de collectes de fonds qui permettent de financer une grande partie des activités proposées à nos nombreux adhérents. Je dois souligner la disponibilité et l'implication des équipes de bénévoles auprès desquelles j'ai partagé tant de moments de grandes complicités que ce soit les braderies, les paquets cadeaux à Saint Malo et la Fête du Sourire. Je veux ici leur rendre hommage comme à tous les bénévoles et militants sans qui la délégation ne pourrait pas être ce qu'elle est devenue.

Le troisième pilier consacre le militantisme au cœur de l'action politique de l'APF qui est de défendre et faire la promotion des droits des personnes en situation de handicap. Cet agir ensemble est fortement marqué au sein de la délégation d'Ille et Vilaine par des actions collectives et revendicatives pour une société solidaire et ouverte à tous. Cet agir ensemble n'est possible que parce que l'expression du militantisme est très active chez les élus

du CAPFD35 auprès des membres du groupe « Initiatives » avec l'appui des groupes relais de Saint Malo, Vitré, Fougères, Châteaubourg et Redon.

Toutes ces actions ont d'autant plus de retentissement que la communication est efficace et de qualité. Car l'ensemble des acteurs investis dans toutes ces actions peuvent compter avec l'équipe HANDIZOU qui conçoit et rédige notre journal départemental comme elle prend également un soin particulier au contenu et à la présentation du site internet APF35.com. Cet agir ensemble au nom de l'APF et pour l'APF a été pour moi une ligne de conduite pour l'action que j'ai été amené à diriger. En arrivant à l'APF en 2004, j'y ai découvert un sens aigu de la liberté de parole qui nous permet d'exprimer nos revendications sans censure préalable, ni compromission. L'APF a été souvent à l'avant garde des manifestations pour dénoncer des manquements aux droits fondamentaux. Il est nécessaire qu'aujourd'hui encore plus qu'hier, elle maintienne ce cap. Le handicap demeure une des causes majeures de discrimination à l'emploi. Encore aujourd'hui combien de nos amis en situation de handicap font partie de ces millions de personnes qui vivent sous le seuil de pauvreté. Pouvons-nous encore parler d'égalité?

Ce qui nous rassemble, nous unit au sein de l'APF c'est partager un même idéal, militer pour une même cause : « une société solidaire et ouverte à tous. » A l'APF, nous avons un slogan qui figure sur des bracelets : « je suis différent comme tout le monde ». Pour reprendre une citation d'Albert JACQUART, « ce qui est précieux dans la différence et a pour résultat de diminuer les inégalités, c'est la FRATERNITE ». La fraternité doit s'exprimer en chacun de nous car c'est une valeur d'humanité.

Alors je vous encourage, je vous encourage à cultiver cet esprit de fraternité au travers de votre engagement à l'APF. Je vous en remercie du fond du cœur. "

Francis Renard



Bienvenue à notre nouvelle Directrice !

C'est avec un immense plaisir que je continue le chemin à l'APF avec vous, en "reprenant le flambeau" suite au départ à la retraite de Francis Renard, après pas loin de 14 ans à la délégation. Vous me connaissiez en tant que Chargée de Missions Droit des personnes et je mettrai désormais toute mon énergie et tout mon optimisme sur mon nouveau poste, celui de Directrice Territoriale des Actions Associatives en Ille-et-Vilaine et Morbihan. A l'occasion de premiers rendez-vous je viendrai à votre rencontre, notamment dans le cadre des consultations pour le projet associatif et pour le Plan d'Actions Départementales avec votre représentant



départemental, Patrick Aubry, et son équipe, pour recueillir vos idées et vos souhaits car vous êtes tous les acteurs de notre association. L'APF a su s'imposer dans le paysage associatif français comme la plus grande association de défense des droits dans le champ du handicap parce que, localement, dans chaque département, vous prenez votre place d'acteur majeur et fondamental de notre action et je m'appliquerai ainsi à donner tout leur sens à ces grands principes de citoyenneté et de participation. C'est donc toujours dans cet esprit que j'invite chacun d'entre vous à aller porter la voix de l'APF au delà de nos murs, en étant représentants dans vos communes et en investissant les conseils municipaux."

La Directrice Territoriale des Actions Associatives en Ille-et-Vilaine et Morbihan,
Cécile Cottebrune Desbats.

Souvenirs d'un départ festif et émouvant...





● L'emploi des personnes en situation de handicap

Qu'en est-il actuellement ?

Les Cap emploi ont été créés en 2000. Ils portent les missions d'insertion et de suivi durable en tant qu'organismes de placement spécialisés (OPS). Au 1er janvier 2018, et conformément à la loi travail, les Services d'Appui au Maintien dans l'Emploi des Travailleurs Handicapés (SAMETH) ont été intégrées au sein des OPS dénommés temporairement Cap emploi-Sameth.

Une restructuration problématique.

en 2018, 98 organismes de placement spécialisé (OPS), ont la charge d'accueillir, conseiller, placer en entreprise et aider au maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés. Parmi ces opérateurs figurent des sociétés à but lucratifs, et non plus seulement des associations. Cette restructuration conduit à des changements d'interlocuteurs pour de nombreux demandeurs d'emploi ou travailleurs handicapés et au licenciement de personnel spécialisé.

Un nouveau schéma d'accompagnement des chômeurs handicapés ?

Bien que spécialisé, le réseau CAP Emploi n'est pas en mesure d'assurer pleinement et prioritairement, l'accompagnement des personnes souffrant d'un handicap lourd et complexe, tel est le constat de l'IGAS (Inspection générale des affaires sociales) dans son rapport publié le 5 Février dernier. Elle estime nécessaire la « spécialisation des CAP Emploi sur les situations de handicap les plus difficiles et une montée en compétence de Pôle Emploi en matière de prise en charge des personnes handicapées ». Ce rapport devrait servir la réflexion en cours du gouvernement sur la politique d'emploi des personnes handicapées. Le constat en la matière n'évolue plus depuis longtemps, le taux de chômage des travailleurs handicapés (18%) reste deux fois plus élevé que celui de l'ensemble de la population.

Les entreprises adaptées limitent la casse

Le projet de loi de finances 2018 prévoyait de diminuer le montant unitaire de l'aide au poste versé par l'État aux entreprises adaptées. Ces dernières ont obtenu qu'il reste inchangé en 2018. En revanche, leur subvention spécifique destinée au suivi social, à l'accompagnement, à la formation spécifique de la personne handicapée, pour favoriser son adaptation à son poste de travail va chuter de 18 % !



Réforme de l'obligation d'emploi.

La mission sur le financement des Fonds d'insertion professionnelle des personnes handicapées (l'AGEFIPH et le FIPHFP), lancée sous le quinquennat de François Hollande, a publié son rapport mi-janvier. Ce rapport relève des lacunes et carences en matière de calcul et de respect de l'obligation d'emploi, de mode de financement des aides en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés et

formule des propositions de réforme : suppression de l'AGEFIPH et du FIPHFP au profit d'un établissement public confié à Pôle Emploi, versement de la contribution des employeurs à l'organisme collecteur des cotisations de Sécurité Sociale. Ce rapport de mission vient en appui du Référé de la Cour des Comptes publié début janvier et préfigure une réforme de l'obligation d'emploi des personnes handicapées dans le cadre, voulue par le gouvernement, de la simplification et de l'incitation remplaçant la contrainte.



• Vous avez dit compensation ?

Montant de la PCH : mieux vaut habiter au bon endroit !

Selon un rapport récent de la cour des comptes, le montant moyen de la prestation du handicap (PCH) perçue par les bénéficiaires varie de 3000 € à 9000 € par an selon le département où ils habitent ! La moyenne s'établit à 5555 € / an. En haut du classement, on trouve surtout des départements du sud de la France : les Bouches-du-Rhône, la Gironde, la Haute-Garonne, l'Hérault, le Lot, le Rhône. Ni particulièrement généreuse ni particulièrement radine, on trouve, au milieu du tableau, l'Ille-et-Vilaine.

Pour l'essentiel, cette variation s'explique par la façon dont est prise en charge l'aide humaine.

Les départements les moins riches appliquent

strictement le tarif réglementaire (17,77 €/h) qui ne couvre pas le prix réellement facturé par les services prestataires (23 à 24 €/h). Les allocataires aux ressources modestes vont alors négocier un plan d'aide à la baisse pour diminuer leur reste à charge.

Par ailleurs, dans les départements ruraux, le recours aux aidants familiaux est plus fréquent ; le département a alors à régler une facture moins élevée puisque, dans ce cas, le tarif horaire est toujours inférieur à 5,70 €.

Enfin, intervient la façon dont sont évalués les besoins. Selon les départements, les MDPH se montrent plus ou moins strictes. C'est en particulier l'utilisation « systématique des outils de cotation élaborés et diffusés par la CNSA (...qui a fait baisser) le montant moyen de l'aide humaine au sein de certains

départements », notent les auteurs de l'étude. Ce livret proposait en effet des fréquences standard pour l'aide humaine aux gestes de la vie quotidienne : cinq minutes pour le petit déjeuner, un shampoing deux fois par semaine, etc.

Certains usagers de notre département ont d'ailleurs fait les frais de cette approche comptable de l'évaluation des besoins.



NB : selon les dernières sources, cette pratique du minutage semble être abandonnée (à suivre...)

Rififi à l'Assemblée pour l'AAH

Fin janvier, le gouvernement a confirmé la prise en compte des revenus du foyer afin de réduire le montant d'AAH (Allocation pour Adultes Handicapés) versé au conjoint handicapé. Une proposition de loi contraire, visant la suppression de la prise en compte des revenus du conjoint, a été déposée à l'assemblée nationale par le groupe communiste et cosignée par 45 députés de tous bords. Une quinzaine d'autres députés Les Républicains a déposé un texte similaire, ce qui porte à 60 le nombre de parlementaires qui demandent la neutralisation des revenus du conjoint pour le calcul de l'AAH. Ces députés seront-ils entendus ?

Les personnes en situation de handicap, toujours privées de primes de Noël !

Fin février, le gouvernement a, une nouvelle fois, décidé de ne pas étendre la prime de Noël aux bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH) ou d'une pension d'invalidité. Ce refus est justifié par le montant théoriquement plus élevé de l'AAH par rapport au Revenu de Solidarité Active dont l'octroi ouvre droit à la prime de Noël. Le ministère a également rappelé le caractère précaire de cette prime "ni obligatoire ni légale" dont le renouvellement dépend entièrement du bon-vouloir du gouvernement.



ACTUALITES NATIONALES / EN BREF

● POLITIQUE DU HANDICAP

●● Des hauts-fonctionnaires dans chaque ministère pour que le handicap soit pris en compte...

Nomination fin janvier de 14 hauts-fonctionnaires chargés du handicap et de l'inclusion.

Ils ont pour mission de définir et de mettre en œuvre la politique de chaque ministère en matière d'accessibilité universelle et de handicap. Pour cela, ils mettront en place des indicateurs d'inclusion et en assureront le suivi. Ils veilleront aussi à la prise en compte de la

question du handicap dans la préparation des textes législatifs et réglementaires.

pas de référent handicap

Ni auprès du secrétariat d'État à l'égalité entre les femmes et les hommes, compétent notamment en matière de lutte contre les violences et le harcèlement sexuels,
Ni auprès de celui chargé du numérique.

Agrément de groupes d'études réunissant des députés sur des thématiques précises

Ceux qui étaient consacrés à la langue des signes, à l'intégration des personnes handicapées et à l'autisme sont renouvelés, et il est créé un groupe consacré à la fin de vie.

●● L'État pique 100 millions à la CNSA

Pour la troisième année consécutive, la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) va être

ponctionnée pour combler le déficit de certains Conseils Départementaux en difficulté pour payer le Revenu de Solidarité Active. Ce "prélèvement" de 100 millions d'euros, imposé par l'État, est 2 fois supérieur à celui de l'an dernier pour un motif similaire. Ces ressources servent normalement à financer les aides aux personnes handicapées ou

âgées en perte d'autonomie, dont le montant est insuffisant par rapport aux besoins. De son côté, la dotation compensatrice de l'État aux départements, qui ont l'obligation de verser la Prestation de Compensation du Handicap et l'Aide Personnalisée d'Autonomie, est réduite d'année en année.



●● Lutte contre la maltraitance

La Commission de promotion de la bientraitance et de lutte contre la maltraitance destinée à proposer une stratégie de lutte contre la maltraitance des personnes âgées ou handicapées a été installée mi-février. Cette nouvelle commission comporte des membres du Haut conseil et du Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées. La lutte contre la maltraitance repose sur le numéro

téléphonique national de signalement des situations et actes de maltraitance 3977, et des associations locales essentiellement composées de bénévoles qui écoutent les victimes, les conseillent et les orientent; ce réseau a traité 30.000 appels l'an dernier. Le projet de loi de finances pour 2018 prévoit toutefois une réduction de 5,3% de la subvention d'État au réseau 3977 alors que ce dernier a le projet

de lancer un observatoire national de la maltraitance, qui n'existe pas à ce jour en France. 70% des actes de maltraitance surviendraient dans le cadre familial et privé. Le signalement des situations de maltraitance est une obligation pour les personnels d'établissements et services médico-sociaux.



ACTUALITES NATIONALES / EN BREF

● ÉDUCATION

●● La plate-forme Parcoursup sera accessible en... 2019 !

Lancée le 15 janvier dernier, mais...

la nouvelle plateforme web d'inscription des lycéens à l'Université, Parcoursup, ne dispose pas d'une déclaration de conformité aux règles d'accessibilité imposées aux sites de l'Administration. L'usage de cette plateforme est obligatoire pour les lycéens qui souhaitent poursuivre des études supérieures,

afin de formuler leurs vœux de filière et d'établissements, ces derniers sélectionnant les candidats selon leurs propres critères.

Garantie accessibilité numérique seulement en 2019??

Même si le contenu est essentiellement textuel, on relève, par exemple, l'absence de sous-titrage des tutoriels vidéo.

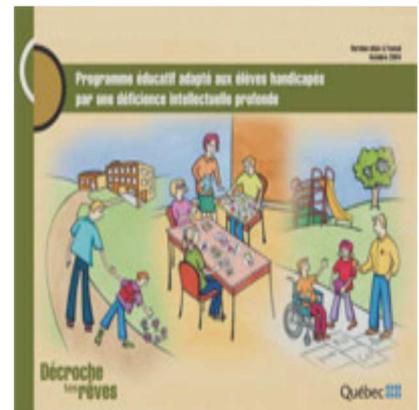
En fait, selon le ministère concerné, ce n'est qu'en 2019 que l'accessibilité numérique serait garantie aux usagers handicapés.



●● Explications quant au temps périscolaire.

En février dernier, le ministre de l'Éducation nationale a précisé les conditions d'affectation des personnels d'accompagnement aux élèves handicapés pour les activités périscolaires. Leur mise à disposition à la cantine relève d'une décision de la Commission des Droits et de l'Autonomie de la Personne Handicapée de la Maison

Départementale des Personnes Handicapées. Il en va de même pour les activités facultatives éducatives, sportives et culturelles complémentaires. La réglementation autorise les collectivités territoriales à proposer un contrat complémentaire aux Accompagnants des Elèves en Situation de Handicap (AESH) ce qui leur assure un revenu complémentaire.



●● Institutions : l'exil en Belgique se poursuit...

Fin 2017, l'Association pour les Français En Situation de Handicap en Belgique (AFRESHEB) a dénoncé la "loterie" que constituerait actuellement la prise en charge médico-sociale de Français exilés en Belgique faute de solution dans leur pays. Des familles se voient refuser la couverture des frais de transport entre leur domicile et l'établissement belge dans lequel leur enfant ou parent handicapé a été placé, d'autres

familles se voient refuser la prise en charge des frais d'hébergement en internat.

L'AFRESHEB rappelle que la France paie 400 millions d'euros annuels pour les plus de 8.000 Français exilés, alors qu'elle n'a dégagé que 15 millions pour stopper ces départs. "Au scandale français de ne pouvoir apporter de solutions valables sur son sol aux personnes en situation de handicap,

s'ajoute celui de ne plus subvenir à leurs besoins", conclut l'association.





ACTUALITES NATIONALES / EN BREF

● ACCESSIBILITÉ

●● Demander une CMI : un mode d'emploi loin d'être parfait !

Le site portail de demande de la Carte Mobilité Inclusion, qui remplace désormais les cartes d'invalidité, de priorité et de stationnement, est en ligne sans qu'aucune information n'ait été communiquée au public. Il permet de suivre l'état d'avancement de la fabrication de la carte après que la Maison Départementale des

Personnes Handicapées (MDPH) ait adressé au demandeur un courrier de demande de photo contenant l'identifiant et le mot de passe nécessaires pour accéder à cette téléprocédure. La FAQ (foire aux questions), censée fournir des explications sur cette nouvelle carte, est difficile à lire et comporte

d'importantes lacunes et imprécisions.



●● Transports - Réserver à la SNCF, c'est possible, mais comment ?



Il inclut celui de billets de train, OuiSncf. Comme précédemment, les voyageurs handicapés peuvent réserver et acheter en ligne. Les tarifs promotionnels et les réductions dont bénéficie un éventuel accompagnateur sont indiqués. Il reste toutefois nécessaire de

réserver l'assistance embarquement/débarquement auprès d'Accès Plus en remplissant un formulaire en ligne au moins 48 heures avant le voyage, ce service n'ayant pas évolué depuis sa création en 2007.

Fin 2017, la SNCF a lancé un nouveau site web d'achat de voyages



Recyclage solidaire

Ne jetez pas Han'dizou ! Déposez les exemplaires lus dans les salles d'attente de votre médecin, dentiste ou kiné... et participez ainsi à communiquer sur nos activités en plus de ce geste citoyen ! MERCI.

NUMEROS UTILES :

Des parents d'enfant en situation de handicap* à votre écoute

N° Vert d'écoute et de soutien*
0 800 800 766

Le lundi de 9 h à 11 h
Le mardi de 9 h à 12 h
Le mercredi de 20 h à 22 h
Le jeudi de 14 h à 16 h
Le vendredi de 18 h à 20 h

Des psychologues à votre écoute :

N° Vert d'écoute et de soutien*
0 800 500 597
Écoute Handicap Moteur

N° Vert d'écoute et de soutien*
0 800 854 976
Écoute SEP

* du lundi au vendredi de 13h00 à 18h00
(gratuit à partir d'un poste fixe et anonyme)

● **Feuille de route de l'A.P.F. pour 2018 :**

En Mars, les ressources : à l'occasion des 10 ans du mouvement Ni Pauvre Ni Soumis, un événement national a eu lieu à Paris le 29 mars. Le premier trimestre 2018 aura été l'occasion de faire monter la pression sur ce sujet, par exemple, le 29 janvier, avec des rassemblements devant les permanences des députés de la majorité pour les réveiller sur cette question des ressources des personnes handicapées.

Au printemps, Conférence Nationale du Handicap : le thème de la compensation devrait s'imposer.

Fin juin (du 21 au 23), Congrès de l'A.P.F. à Montpellier : 1300 participants attendus. Emmanuel Macron est invité. La version définitive du projet associatif faisant la synthèse des 1300 contributions collectives et des 300 contributions individuelles sera présentée le 1er jour du congrès.

Septembre, l'accessibilité : la mise en œuvre des Ad'AP (agendas d'accessibilité programmés) ne tient pas ses promesses ; de nombreux établissements recevant du public ne sont toujours pas accessibles. De nombreux rassemblements à Paris et en Province sont prévus le 29 septembre.



L'APF a voulu réveiller la majorité par son action coup de poing du 29 janvier !

Afin de protester contre le scandale de l'AAH, et la politique du gouvernement à l'égard des personnes en situation de handicap : suppression des emplois aidés, révision des normes d'accessibilité, baisse de l'APL... le CAPFR des Pays de la Loire a décidé d'une action coup de poing, le 29 janvier dernier, en direction des parlementaires de la majorité. D'autres territoires se sont joints à cette action pour qu'elle ait le plus d'impact possible.

● **Quoi de neuf à la Commission Nationale Politique de la Jeunesse (CNPJ) ?**

La CNPJ est une instance de l'APF composée de 10 jeunes, élus en région, qui a pour mission d'impulser la dynamique jeunesse APF en termes de revendication politique et de participation, à travers des actions transversales et inclusives. Le CNPJ se réunit une fois par trimestre et prépare un nouveau rassemblement national pour la fin de l'année. Les équipes locales assurent la mise en œuvre

de cette dynamique au sein des territoires et des établissements.

Ils se sont donnés un slogan et en ont fait le titre de leur nouvelle revue : #VQ C'est ça notre Vie Quotidienne ; #AJT Avec les Jeunes, agitons le système !

Leurs préoccupations et leurs axes de travail : les ressources et la compensation, l'accessibilité universelle (lieux publics, transports...), la sexualité,

l'accès aux soins, à la culture, aux loisirs..., l'insertion professionnelle, la citoyenneté...

Pour en savoir plus : <http://jeune.apf.asso.fr/>



L'élue Bretonne du CNPJ lance un appel

« Je suis Prérana Alary, j'habite à Quimper, et j'ai été réélue à la CNPJ (Commission nationale politique de la jeunesse) en décembre 2016. Je représente la région Bretagne pour un 2ème mandat qui va jusqu'en décembre 2019. Cette commission a pour but de présenter les problématiques posées par la jeunesse, les ressources, les études, la formation professionnelle, l'emploi, l'autonomie, la vie affective, etc. Vous avez entre 18 et 30 ans, je peux vous aider à créer un groupe jeune dans l'Ille-et-Vilaine ; nous pouvons nous retrouver près de chez vous, autour d'un café, d'un repas si vous êtes intéressé. À bientôt. Prérana. nana29.quimper@hotmail.fr.

/ FOCUS

• Actualités du Conseil APF de Région

Grands points abordés lors du Conseil de février :

Jeunesse : Prérana Alary présente la nouvelle publication (VQ/AJT : vie quotidienne / agissons le système) du conseil national de la jeunesse (CNPJ) et les projets qu'elle envisage au niveau régional (voir p.).

Famille : Agnès Bourdon vient d'être cooptée au CA de l'A.P.F. ; de ce fait, elle abandonne ses responsabilités au sein du conseil national « politique de la Famille ». Il y a donc à trouver dans la région Bretagne une personne susceptible de candidater pour prendre la place laissée vacante.

Les journées nationales de la famille n'auront pas lieu à l'automne cette année (comme les autres années); elles sont repoussées en janvier 2019.

Actions revendicatives :

Ressources : bilan des actions entreprises ou en

cours sur la région.

Ad'AP : Une démarche globale de bilan en région Pays de Loire. Une personne recrutée en service civique vérifie l'accessibilité réelle de 500 ERP qui sont déclarés accessibles.

Vérification portant sur tout type de handicap et validée à partir de 11 critères définis avec les groupes accés de la région. En première approche, environ la moitié des établissements « accessibles » ne le sont pas vraiment. Le résultat de cette enquête sera présentée au congrès et fera l'objet d'une publication dans la presse.

Dans le 35, 5 146 établissements ont fourni une attestation d'accessibilité au 16 janvier 2018 (AC-AdAP-S). Liste à consulter sur http://ille-et-vilaine.gouv.fr/content/download/36911/266745/file/AC-AdAP-S_2018-01-16.pdf

PRS (plan régional de

santé) : courrier du bureau régional pour exprimer les craintes de l'association : les moyens nécessaires risquent de faire cruellement défaut pour réaliser les objectifs présentés.

Représentation : Élaboration en cours d'un tableau des représentations régionales tenues par l'A.P.F. (militants ou salariés). Une journée régionale des représentants est prévue pour l'automne : mutualisation des connaissances, constitution de réseaux thématiques et de groupes de travail (éducation, accessibilité, santé, emploi, etc.) avec contribution au cahier de revendication de l'A.P.F. au niveau national.

Ressources : Handidon : réalisé en Bretagne : 38 000 € réalisé en France : 650 000 € (objectif initial 750 000 €)

Formation des bénévoles

3 sessions d'une journée, animées par 4 intervenantes, se sont déroulées en novembre 2017, janvier et février 2018. Elles concernaient 20 bénévoles accompagnateurs des activités de loisirs et animateur d'atelier, accompagnateurs des actions de sensibilisation ou mobilisés pour des actions ressources mais pouvant être amenés à faire de l'accompagnement.

L'objectif de ces journées était d'apprendre à se positionner en tant que bénévole accompagnateur en respectant la place de chacun.

Les principes de l'accompagnement ont été rappelés : se comprendre et discuter ensemble (la communication essentielle à l'accompagnement) ; les notions d'autonomie et de dépendance ; la bientraitance ; le respect de la différence, quelle qu'elle soit.

Les techniques de l'accompagnement ont été

étudiées : accompagner un groupe, accompagner les gestes du quotidien, aides aux transferts, à la manipulation du fauteuil, aux déplacements, à l'installation dans les véhicules, quelques aides techniques possibles...

Le petit plus à ne pas oublier : un vocabulaire adapté !

Au final, des bénévoles présents très participatifs, des moments de partage, d'expression et d'écoute très appréciés, des clés pour s'investir, des connaissances de base indispensables et des mises en situation très formatrices.

En 2018, seront proposés des demi-journées d'approfondissement sur certaines thématiques à partir des besoins identifiés par l'équipe mais également des demandes formulées lors de la formation.

/ FOCUS

• **Le nouveau Projet Régional de Santé (PRS) : quoi de neuf ?**



Mise en application cette année

Les discussions autour de ce projet ne seront terminées qu'à la fin mai. Cependant on peut dès à présent consulter sur le site de l'ARS un document de travail qui permet de s'en faire une idée assez précise.

Une articulation des accompagnements et une évolution de l'offre médico-sociale

Un chapitre est consacré à la façon dont la puissance publique compte « apporter à chaque personne en situation de handicap une réponse adaptée ». Celle-ci ne se réduira plus à l'avenir à la liste des places à créer dans les établissements ou services médico-sociaux. L'ARS se propose de construire des réponses nouvelles (hébergement de transition, plateforme de services, coordination spécialisée...) qui s'inscriront pleinement dans la démarche de la « réponse accompagnée pour tous » que les MDPH sont chargées de mettre en œuvre. Cet accompagnement global des personnes en situation de handicap implique la mise en place d'instances de concertation, de travail en commun des acteurs des différents secteurs (social, médico-social, éducatif, premier recours, hospitalier,

logement, emploi : ici seront définies la coordination de ces acteurs et l'articulation des accompagnements. Ce sera également un espace privilégié pour réfléchir à l'évolution de l'offre et pour favoriser des réponses plus innovantes. Dans ce cadre, l'offre médico-sociale devra évoluer de manière à renforcer l'accompagnement dans le milieu de vie ordinaire et permettre le plus large accès aux dispositifs de droit commun. La réponse proposée par les dispositifs spécialisés sera alors réservée pour répondre aux besoins spécifiques des personnes qui ne trouvent pas de réponse adaptée en milieu ordinaire.

L'urgence, l'accueil temporaire et les solutions d'attente

L'accueil non programmé ou réponse à l'urgence médico-sociale doit être présent dans tous les territoires, de même que les réponses de transition et l'offre d'accueil temporaire. Des pôles de compétences et de prestations externalisées (PCPE) seront mis en œuvre sur chaque département. Ils visent le maintien à domicile, l'accompagnement à domicile dans l'attente d'une réponse en établissement et l'anticipation des ruptures de parcours.

La santé

Pour ce qui concerne l'accès à la prévention et aux soins, on dénombre différents objectifs sur des

thématiques variées comme l'hygiène bucco-dentaire, la nutrition, l'activité physique, les conduites addictives, la vie affective et sexuelle, etc. Leur réalisation passe par la sensibilisation et la formation des professionnels de santé et de l'accompagnement médico-social à l'accueil et à la prise en charge des accompagnements complexes chez les personnes en situation de handicap en y associant les aidants. Il faudra également garantir l'accès aux soins courants, notamment par le déploiement de dispositifs de consultations dédiées.

Un parcours de vie fluide

Le dernier chantier identifié par l'ARS concerne la continuité des parcours de vie aux âges-charnières : petite enfance, passage à l'âge adulte et vieillissement. Ces étapes peuvent être déstabilisantes pour la personne et pour ses aidants et sources de rupture. Elles nécessitent une forte articulation des acteurs, une anticipation de l'évolution des besoins, la réalisation d'évaluations, la modification du projet de vie... Les enjeux portent donc sur la coordination des acteurs, la complémentarité des accompagnements, la recherche de solutions innovantes, l'anticipation du passage de relais, la réduction des délais d'attente, et ce afin de garantir un parcours de vie fluide.

<https://www.bretagne.ars.sante.fr/la-construction-du-prs-2-2018-2022>

/ FOCUS**● Accès aux soins des personnes en situation de handicap**

Le 12 octobre 2017 a eu lieu près de chez nous, un premier bilan de la mise en œuvre de la Charte Romain Jacob dont l'A.P.F. est signataire. A cet occasion, son initiateur (Pascal Jacob) a détaillé les actions qui, à son sens, doivent être menées d'urgence, par ex :

- Sensibiliser et former les acteurs du soin
- Limiter au maximum les hospitalisations de personnes handicapées
- Mettre en place le carnet de santé partagé

Il a également exposé les

résultats d'une enquête menée depuis deux ans auprès de personnes handicapées et rendue publique en septembre dernier.

Plusieurs résultats font froid dans le dos : refus de soins en hôpital (1 fois sur 3) ; présence de l'accompagnant refusée dans un quart des cas en médecine de ville et dans un tiers des cas à l'hôpital ; les questions posées par le patient restent sans réponse dans la majorité des situations, etc. Il est toujours possible de

remplir ce questionnaire en ligne sur <http://www.handifaction.fr/>.
Compte-rendu complet sur <https://www.bretagne.ars.sante.fr/index.php/2017-bilan-de-la-charte-romain-jacob>

**La vie à pleines dents : accès à la santé orale et aux soins bucco-dentaires pour les personnes en situation de handicap**

Tel était le thème de la 11^e journée régionale organisée par le Réseau Breizh Paralyse Cérébrale à Rennes le 6 février dernier.

L'objectif de cette journée était de croiser les regards sur les questions suivantes : Comment intégrer la santé orale dans le parcours de santé général de la personne en situation de handicap ? Au quotidien, quelles sont les recommandations et les outils de prévention en santé bucco-dentaire ? Comment améliorer le suivi dentaire, de la prévention aux soins ? Quelles sont les adaptations et outils qui peuvent être mis en place ? Quels sont les relais de prise en soin de la ville à l'hôpital ?

Réseau Breizh Paralyse Cérébrale : 54, rue Saint Hélier - CS 74330 - 35043 RENNES cedex
Tel : 02.99.29.50.16 / 06.03.24.84.42

● Handéo'scope : le baromètre de l'observatoire des aides humaines

Construit à partir des données officielles de 2015 et de 2016 de la DREES (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques) et de l'INSEE (institut national de la statistique et des études économiques), ce baromètre nous permet de situer notre département dans le paysage français. L'Ille-et-Vilaine compte parmi les 27 départements français qui dirigent les 2/3 de leurs dépenses vers l'aide sociale. Environ un quart de ces

dépenses sont consacrées aux actions en faveur du handicap. Là encore notre département se situe dans le peloton de tête. Pour ce qui concerne le financement de la PCH et de l'ACTP, l'Ille-et-Vilaine fait plus pâle figure puisque le département se situe juste au milieu du tableau. Le baromètre présente ce critère comme un indicateur de la promotion de la vie à domicile des personnes handicapées. Il y a donc à se montrer attentif à cet aspect.

Au total, le baromètre décerne à l'Ille-et-Vilaine un bon bulletin, assorti de la mention « peut mieux faire » pour ce qui concerne le financement des services d'aide humaine.

Télécharger le baromètre sur <http://www.handeo.fr/l-observatoire>

/ FOCUS**• Quels changements au niveau des CLIC ?****Qu'est-ce qu'un CLIC ?**

Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) est une porte d'entrée pour les usagers, il assure l'accueil et l'écoute, apporte un premier niveau d'information et d'orientation vers les dispositifs les plus adaptés aux situations qu'il rencontre.

Il répond à vos questions pour vous aider à rester à domicile, adapter votre logement, trouver un transport, accéder à vos droits, chercher un hébergement...

Le CLIC Haute Bretagne

Le CLIC en Marches et le CLIC des Trois Cantons travaillaient en partenariat depuis de nombreuses années sur le territoire du Pays de Fougères, en collaboration avec le Conseil Départemental 35 et l'ARS. Ces 2 structures ont décidé de s'unir, dans le cadre du dispositif CLIC de la méthode MAIA sur le territoire du Pays de Fougères, afin d'offrir des services renforcés et être dans une plus grande proximité aux usagers. De cette fusion est né le CLIC Haute Bretagne, présidé depuis le 1er Janvier 2018, par Pascal ROYER, membre du CAPFD 35.

Contact : 02 99 98 60 23 ; accueilclic@assohautebretagne.fr

Site Maen Roch : 5, Rue Victor Roussin - St Brice en Cogles - 35460 Maen Roch

Site Fougères : 3 Avenue de Normandie 35300 Fougères

**Qu'est-ce qu'une MAIA ?**

Une réponse novatrice pour améliorer l'accompagnement des personnes en perte d'autonomie. Elle s'adresse à toute personne en situation de handicap (enfants et adultes) ainsi que les personnes vieillissantes et en perte d'autonomie. Son territoire s'étend sur l'ensemble des deux territoires des anciens CLIC, soit une soixantaine de communes, et près de 100 000 Habitants (soit environ 10 000 personnes en situation de handicap).

Ses objectifs :

- Continuité du partenariat autour des actions de coordination et ressources du territoire pour les situations individuelles (hormis les cas dits « complexes »)
- Évolution du fonctionnement pour mettre en œuvre le guichet intégré (Pilote MAIA) et orienter le plus efficacement et le plus rapidement les cas dits « complexes » vers le dispositif MAIA (gestionnaires de cas).
- Poursuite des actions collectives de prévention en direction des usagers PA/PH du territoire.

La Maison Tuba

La « Maison Tuba » s'est ouverte l'an dernier à Saint Grégoire. Cette maison d'accueil temporaire a été conçue pour recevoir des enfants et des adultes autistes et/ou polyhandicapés en privilégiant leur bien être. Le taux d'encadrement est de 5 professionnels pour 6 personnes accueillies. La structure peut accueillir jusqu'à 12 enfants et adultes. Plus de 60 bénéficiaires utilisent le service pour 1 ou plusieurs jours. A terme, ce chiffre pourrait dépasser les 100 personnes.

Pour plus d'infos : Maison Tuba 9 Route du Bout du Monde 35760 – Saint Grégoire
Tél : 02-30-05-03-60

Ados, apprenez la Langue des signes

Des cours de découverte de la langue des signes (LSF) sont proposés aux ados entre 11 et 15 ans, entre copains, sans prise de tête, pour un moment d'échanges et de découvertes.

Rendez-vous les mercredis 18 avril, 23 et 30 mai, à la Bibliothèque de l'adepeda35 (31 boulevard du Portugal à Rennes) de 14h30 à 16h !

Inscrivez-vous en envoyant un mail à : adepeda35.stage@gmail.com ou sur l'évènement facebook !

Lien évènement : Découverte LSF Ado
<https://www.facebook.com/events/1588204664599982/>

/ **AGENDA**



Tout au long de l'année, la délégation propose à ses adhérents tout un panel d'activités et de sorties, faites votre choix..

● **Les ateliers en avril**

- ◇ **L'atelier pâtisserie** : les 3 et 17 avril ;
- ◇ **L'atelier cuisine et repas** : le 27 avril ;
- ◇ **Les ateliers peinture et relaxation** : les 13 et 27 avril à la Délégation ;
- ◇ **Les activités de sports et loisirs** : les 6, 13, 20 et 27 avril à la salle Ory ;
- ◇ **L'atelier écriture expression** : les 11 et 25 avril à la Délégation ;
- ◇ **L'activité vélo couché** : les 7 et 21 avril, RV à la Délégation ;
- ◇ **L'atelier chorale** : les 5, 12 et 19 avril, à la Délégation

● **Le Groupe Amitié**

Le Groupe Amitié se retrouve, autour de jeux de société, tous les lundis (sauf fériés) de 14h00 à 17h00, à la salle Ory (près du Foyer G. d'Achon).



● **Les sorties et balades d'avril**

- ◆ Resto bowling à Cap Malo : le 4 avril
- ◆ Journée à Saint Malo : le 10 avril
- ◆ Ciné et Mac Do : le 13 avril
- ◆ Quad à Lanrigan : le 16 avril
- ◆ Sortie découverte aux jardins de Brocéliande (35) : le 19 avril
- ◆ Char-à-voile Cherrueiz : le 20 avril
- ◆ Journée à Nantes et visite du château des Ducs : le 24 avril
- ◆ Repas mexicain à la délégation : le 26 avril



● **L'atelier écriture expression**

L'atelier "écriture / expression" vous invite à participer à ces activités (quelques œuvres à lire p. 23) Il ne s'agit pas de l'apprentissage de l'écriture mais plutôt de s'exercer à exprimer son ressenti sur un thème précis. Pour toute information, contacter Stéphanie à la délégation.

Vous pouvez recevoir l'agenda détaillé (sur 2 mois) de toutes ces activités en vous inscrivant auprès de la Délégation (02.99.84.26.66). Vous pouvez également le consulter directement sur le site Internet de la Délégation : www.apf35.com.

Il est important de s'inscrire aux activités et d'attendre la validation pour venir. Les places sont souvent limitées et on ne peut donc pas prendre tout le monde. Les ateliers sont à régler en début de session (souvent pour 2 mois).

Infos complémentaires sur toutes ces activités auprès de la Délégation : Stéphanie Piron pour les loisirs, René Lefeuvre pour les Journées Découvertes.

■ INFOS DELEGATION 35

/ ACTIVITES

• QUOI DE NEUF A LA DÉLÉGATION ?

•• Calendrier des prochaines braderies :

Braderies à thème : Salle paroissiale Saint Augustin, 10 rue Mirabeau à Rennes

Samedi 9 juin 2018 : « tableaux, rétro »

Samedi 24 novembre 2018 : « jeux, jouets, bijoux, luminaires, livres »

Braderie spéciale : grande braderie de Rennes, place du Parlement

Mercredi 27 juin 2018 : « vaisselle, livres »

Grandes braderies « livres, vaisselle, cuirs, vêtements, jouets, tableaux, Rétro, bijoux » :

Dimanche 5 août 2018 : place de Rocabey à Saint Malo

Dimanche 21 octobre 2018 : halle Martenot à Rennes



•• Retour sur un temps convivial: la galette des rois du 23 janvier 2018



Mardi 23 Janvier, tous les bénévoles de la délégation étaient conviés à partager un moment convivial autour de la galette des rois à la Salle ORY du Foyer Guillaume d'Achon.

Une façon bien agréable de se retrouver pour couronner les liens noués par les bénévoles et faire le bilan des opérations réalisées dans l'année grâce à leurs investissements et leur générosité.

•• Café citoyen : venez bavarder avec nous...



Le 27 mars dernier, le dernier café citoyen organisé par la Délégation a réuni une douzaine de personnes autour du thème : « Quel regard portons-nous sur notre alimentation : plaisir ou contrainte ? ». Il a été animé par Brigitte Parey-Mans, Philippe Maruelle et Jean-Charles Ropert, tous 3 adhérents et bénévoles. La

séance s'est déroulée dans la convivialité et la bonne humeur. Les participants, plutôt ravis de cet espace de liberté et de respect, ont proposé comme thème pour le prochain café citoyen « le sommeil ». Cette nouvelle rencontre aura lieu en juin 2018 et vous y êtes cordialement invités

•• ENTRAIDE POLIO OUEST (EPO)

La prochaine rencontre « poliomyélite d'hier et complications d'aujourd'hui » aura lieu en juin 2018.

La date exacte vous sera communiquée très prochainement.

Pré-programme :

Le matin : l'impact psychologique de la maladie, du handicap et de la douleur sur la vie quotidienne. L'arthrose et l'ostéoporose chez les patients polio.

L'après-midi : exercices psychologiques autohypnose, pleine conscience, vélo électrique et vélo couché, sport étirements renforcement musculaire.

■ INFOS DELEGATION 35

/ ACTIVITES

• QUOI DE NEUF A LA DELEGATION ?

•• Bilan de l'opération HandiDon 2017

Dans notre département nous avons collecté 16 170 € soit en vente directe de tickets - dons, soit en s'appuyant sur la collecte puis la revente de livres d'occasion ou autres objets lors de braderies (un ticket remis pour tout achat de 2 €).

Nos partenaires locaux :

GROUPAMA LOIRE BRETAGNE, HARMONIE MUTUELLE, ADDECO MEDICAL, TECHNICOLOR, LA POSTE, YVES ROCHER ont contribué à la collecte de livres auprès de leurs collaborateurs en nous accueillant dans leurs locaux.

GROUPAMA LOIRE BRETAGNE dès 2015 a été partie prenante de notre opération en organisant au sein de leurs locaux une collecte de livres auprès de leurs collaborateurs sur 15 jours, et une à deux ventes de livres d'occasion à notre

profit et ce avec beaucoup d'enthousiasme et d'efficacité. Depuis, LA POSTE s'est engagée également à nos côtés. Nous espérons convaincre d'autres entreprises car il s'agit d'une opération « gagnants-gagnants : les entreprises, l'APF et les donateurs ».

En interne

Des établissements APF ont également organisé des ventes dans le cadre de cette opération : ainsi, à Redon, l'IEM La Clarté et les APEA ont confectionné des bocaux avec les ingrédients nécessaires à la préparation de cookies et les ont revendus sur les marchés locaux ; le foyer Guillaume d'Achon à Rennes a organisé une vente de livres en interne. Un bilan a eu lieu le 13 décembre dernier à REDON dans une ambiance là encore très conviviale.

Toutes ces initiatives nous ont permis d'atteindre notre objectif de collecte.

Remise des lots aux 3 gagnants du département.

Mercredi 7 Février nous avons à nouveau été

accueillis au Siège de GROUPAMA LOIRE BRETAGNE . Ce temps de rencontre a été placé sous le signe de la convivialité et du partage de nos valeurs communes : la solidarité, l'engagement, la proximité et la responsabilité.

Utilisation des fonds

En ce qui concerne l'utilisation des fonds collectés dans notre département, Handidon financera des activités de loisirs proposées par la Délégation d'Ille-et-Vilaine aux adhérents et à leur famille, à la formation des bénévoles, aux actions de sensibilisation à destination du public et de défense des droits des personnes en situation de handicap et de leur famille.

La prochaine édition de cette opération HANDIDON se déroulera entre septembre et novembre 2018. Si vous souhaitez vous investir à nos côtés n'hésitez pas à nous contacter au 02.99.84.26.66.



Remise des lots chez Groupama

■ INFOS DELEGATION 35

/ ACTIVITES

• QUOI DE NEUF A LA DELEGATION ?

•• Actualités des groupes relais

Le groupe reli de Saint Malo

Balade au Mont-Saint-Michel

Le Cercle Jules Ferry dispose de 2 joëlettes et propose des balades à la demande. La balade du Mont St Michel est particulièrement appréciée par les personnes en situation de handicap. En effet cette balade leur permet de visiter le Mont malgré tous les escaliers, et même de voir des espaces qui ne sont pas habituellement ouverts au public, ceci grâce à la coopération entre les responsables de l'abbaye et M. Duguest du cercle Jules Ferry Sans Frontières de St Malo. Nos 2 bénéficiaires de cette excursion, Sylviane et Nelly, ont été enchantées et la conseillent (Durée de la balade environ 2h30). Pour cette balade, particulièrement difficile en raison des escaliers, la participation de 6 bénévoles pour chacune des joëlettes a été nécessaire. Tous ces volontaires l'ont fait avec le sourire et une amabilité extraordinaire.



Balade moto « Ça roule pour tous ! » Saint-Nazaire/Dinard le Dimanche 24 juin 2018

Organisée, dans le cadre de la Fête du Sourire, par les territoires APF de Loire Atlantique et d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan en partenariat avec l'Atlantic Moto Club de St Nazaire, cette balade avait, en 2016, rassemblé plus de 200 motards et 30 personnes en situation de handicap qui ont pu profiter de cette balade dans les side-cars. Outre la balade moto qui permet de partager les valeurs de solidarité et la passion du 2 roues entre les personnes valides et les personnes situation de handicap, l'objectif de cette opération est également un moyen de sensibiliser le public à la prévention routière et de faire changer le regard sur les personnes en situation de handicap.

Au programme : dès le 23 juin à Saint-Nazaire, actions de communication et de sensibilisation, animations diverses et ateliers à thèmes (parcours accessibilité, matériel adapté, simulateur de conduite... départ de la balade le 24 juin à 8h30 avec 3 pauses, à Redon, Ploërmel et Quévert. Arrivée à Dinard entre 13h et 13h30. L'après-midi : concerts jusqu'à 17h30 de groupes locaux, fanfare et chants marins ; stands d'informations et de sensibilisation sur le handicap et vente de produits de la Fête du Sourire ; balade en joëlette sur le chemin côtier...

Édition 2017



■ INFOS DELEGATION 35

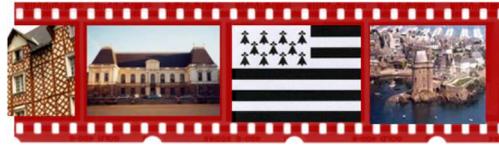
/ GROUPES

• QUOI DE NEUF A LA DELEGATION ?

•• Actualités des groupes relais

Groupe Relai Fougères

Un atelier cuisine va être proposé aux adhérents du secteur de Fougères dans les locaux d'une ancienne école.
Mise en place prévue mi-avril.
Fête du sourire le 26 Mai de 12h à 19h derrière le Forum en association avec le GR de VITRE et celui de CHATEAUBOURG.
Cette journée se veut festive et en partenariat avec la Ville de Fougères et les associations locales telles que Droit de Cité, Familles Actives, Chorégraphies, le Centre Social de Fougères.
Au programme : balade en moto Fougères-St Aubin du Cormier-Fougères.
Une participation de 5 €/casque est demandée aux motards et side-caristes.
Concerts (le groupe CLAM...), danse et



spectacle de cirque, structure gonflable, jeux adaptés (boccia, sarbacane...), buvette tenue par l'APF, galettes/ saucisses, barbe à papa .
Des transports adaptés seront organisés au départ de Rennes.
Renseignements auprès de Stéphanie Piron à la délégation au 02.99.84.26.66.

Groupe Relai Redon

À signaler : la municipalité de Redon a donné son feu vert pour le passage de la caravane de l'accessibilité dans sa ville.

•• Réunions du groupe initiatives et des groupes relais

- sensibilisation au collège Émile Zola à Rennes les 3, 4, 12, 16 et 19 avril
- Réunion STAR Handistar le 3 avril
- Caravane de l'accessibilité à Dinard les 4 et 25 avril
- Réunion du groupe initiatives le 9 avril
- Groupe relais de Fougères le 10 avril
- Sensibilisation à l'école de la santé (EHESP) le 10 avril
- Sensibilisation au collège Rosa Parks à Rennes les 11 et 18 avril
- Groupe relais de Redon le 11 avril
- Réunion du COPIL sensibilisation scolaire le 17 avril
- Réunion de préparation de la rando moto de Fougères le 19 avril
- Journée de sensibilisation et d'animation, esplanade Charles de Gaulle à Rennes le 21 avril
- Groupe relai de Saint Malo le 24 avril.



•• Un comité de pilotage pour les sensibilisations scolaires

À la demande des intervenants scolaires des délégations d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan, une rencontre a été organisée en mars 2017 et a abouti à la création d'un comité de pilotage (COPIL) « interventions scolaires ». Ce COPIL s'est réuni en septembre 2017 et janvier 2018.
Ses objectifs pour 2018 sont : la création d'un cahier des charges afin de se doter d'un outil plus

approprié pour le parcours en fauteuil, l'élaboration d'un petit guide pour les établissements qui nous reçoivent et la création d'un binôme par département pour assurer une veille sur l'entretien du matériel. Ces objectifs sont déjà bien avancés. Une rencontre est prévue le 9 octobre prochain à Rennes.
De ces rencontres, s'est dégagée l'expression réelle de la richesse du



travail en territoire avec une forme mobilisation d'acteurs différents qui s'apportent mutuellement et ont cette volonté d'avancer ensemble.

/ ACTIVITES

• JOURNEE DU 22 MARS 2018 À LA DÉCOUVERTE DU MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE DE JUBLAINS (53)

Retrouvailles

Eh oui, après quelques mois d'hibernation, nous retrouvons notre groupe et sommes bien contents. Il n'a pas changé, toujours bonne ambiance, bonne solidarité.

Par contre, le soleil n'a pas du tout envie de faire partie du voyage. Tant pis pour lui. Vous êtes curieux de savoir où nous allons, alors embarquez avec nous.

Découverte

Nous partons donc sous la grisaille et le froid direction Noviodunum, l'antique Jublains, en Mayenne. Eh oui nous sommes à l'époque gauloise et gallo-romaine et nous allons dans une ville antique. Au

1^{er} siècle après J.C. est créée une « ville nouvelle » Noviodunum qui devient la capitale gallo-romaine habitée par les Diablintes. Organisée selon un plan quadrillé, comme de nombreuses villes antiques, elle est dotée d'un temple, d'un forum, de thermes, d'un théâtre et d'une forteresse. Ouvert en 1995, ce musée fait la synthèse entre l'âge du bronze et du fer. Les fouilles ont permis la mise au jour d'un **oppidum gaulois** (centre urbain fermé par un rempart monumental caractéristique de l'Europe celtique apparaissant à la fin du 2^{ème} siècle avant J.C.)

Notre guide nous emmène

à la découverte d'une maquette permettant d'imaginer l'aspect de l'ancien chef lieu de la cité des Diablintes. Au fil des allées nous découvrons des objets de la vie quotidienne à cette époque : moulin à grain en pierre, haches en bronze, bague en or, statues en pierre blanche, un dodécaèdre en bronze (objet lié à la divination peut être) poteries, céramiques, cordonnerie, tissage, etc.

La forteresse

C'est un bâtiment central,



construit à l'extérieur de l'agglomération vers 200 ans après J.C. Des murs de 5 mètres de large la protègent, 3 accès permettent d'y entrer, protégés par un système de verrouillage qui renforce la défense du site. A l'origine, elle était entourée d'un rempart en terre et d'une palissade en bois puis vers 295 après J.C. un rempart en pierres a été érigé. Elle est abandonnée au début du 4^{ème} siècle ce qui signe le déclin précoce de Noviodunum qui perd son statut de chef lieu de cité.

Le théâtre

Le 1^{er} édifice, construit sur une

penne naturelle, est de forme circulaire et est donc original à cette époque car les théâtres romains sont plutôt semi-circulaires. Il a dû être édifié dans les années 80 après J.C. Un 2^{ème} théâtre est construit au cours de la 1^{ère} moitié du 2^{ème} siècle après J.C. au même endroit. Il est semi-circulaire avec des gradins en bois. Aujourd'hui le théâtre de Jublains continue d'accueillir des représentations et sert au festival des « Nuits de la Mayenne ».

Les thermes

Ce sont des bâtiments publics indispensables au mode de vie romain. Tout à la fois lieu d'hygiène, de sport et de la vie politique et sociale, ils sont fréquentés alternativement par les hommes et par les femmes de toutes catégories sociales. Des galeries de circulation donnent accès à des boutiques. Puis une cour à ciel ouvert réservée aux entraînements sportifs. Il y a la salle froide, la salle tiède, puis la salle chaude (*l'étuve*). Les thermes ont été construits vers la fin du 1^{er} siècle après J.C. et ont connu des transformations jusqu'au 3^{ème} siècle. Au cours du 5^{ème} siècle, le bâtiment est transformé en église.



■ **INFOS DELEGATION**

/ ACTIVITES

• **JOURNEE DU 22 MARS 2018 À LA DÉCOUVERTE DU MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE DE JUBLAINS (53) Suite**

Les quartiers centraux

Seul monument public encore enfoui, le forum est situé au centre de la ville, à côté du cimetière actuel. Les activités économiques, judiciaires, politiques, financières et religieuses s'y tenaient. Des fouilles ont permis de trouver des quartiers artisanaux qui étaient occupés dès le 1^{er} siècle après J.C. dont un potier. Ces habitats étaient en terre et en bois. Puis d'autres artisans s'y sont installés comme les métallurgistes (bronze et fer), artisans du cuir, des bouchers-charcutiers.

Le sanctuaire

C'est le lieu sacré où les habitants se rendaient pour prier et honorer leur

divinité. Au commencement il était construit en bois puis reconstruit en pierres vers 66-68 après J.C. 3 portes donnent accès au monument. Le sol du temple et les murs sont revêtus de placages en marbre. La statue découverte représente une déesse-mère d'origine gauloise qui allaite 2 enfants installés sur ses genoux. Divers objets (broches servant à maintenir les vêtements, bagues, objets déposés en échange de vœux,

statuettes en terre blanche) prouvent la fréquentation du lieu par les fidèles et donnent des indications sur la pratique des dépôts d'offrandes.



LE COIN DES PETITES ANNONCES

📌 **À louer** : mobil home adapté pour personnes à mobilité réduite, tout confort : 2 chambres, salon climatisé, cuisine équipée, terrasse... dans camping "Le Lac des Rêves" 4 *, à Lattes dans l'Hérault, à 5 Km de Montpellier. Piscine extérieure chauffée, complexe aquatique, aires de jeux, divers sports, spectacles et animations, restauration et services sur place... Camping ouvert du 11 Mars au 11 Novembre. Location à la semaine du samedi au samedi de 250 € à 950 € selon saison. Renseignements auprès de Christine MPONGO au 06.62.02.33.07 ou par mail : christine.cat@hotmail.fr



📌 **À vendre** : CLIO 4 AUTOMATIQUE 5 portes ; accélérateur et frein au volant ; 47000 Kms, 1^{ère} main, très bon état ; prix 11 000 €. Contact 06.20.36.73.65 Fabienne SERRANO.

■ CULTURE

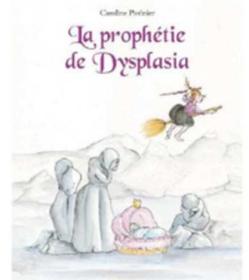
Jules et Rémi

Cette histoire raconte Rémi (petit garçon né "différent") à l'école, au travers des yeux de son ami Jules. Elle nous amène à ouvrir nos cœurs à la différence et à reconsidérer la place que chaque citoyen est en droit d'occuper au sein de la société. L'histoire est suivie d'un complément de 10 pages comprenant des questions à travailler en groupe, des informations, la loi de 2005 et des liens utiles pour les familles. *Véronique Pacaud Editions Cléré Livre & CD 13.5 € TTC incluant l'histoire de Jules et Rémi contée sur CD audio par Alexandre Lemoine. 13,50€ Disponible sur Amazon, librairie GENCOD 3019000289107 ou sur le site <http://www.veronique-pacaud.fr/>*



La prophétie de Dysplasia

Caroline Pistinier sensibilise les petits en texte et en image à la lutte contre une maladie invalidante communément nommée « la maladie de l'homme de pierre » ou Fibrodysplasie Ossifiante progressive. Une histoire optimiste à lire en famille. *Éditions Kaléidoscope 13 € en librairie.*



Petit Paysan d'Hubert Charuel (2017) a reçu le premier Marius de l'audiodescription, par un jury de 65 personnes aveugles ou mal voyantes. C'est une Rennaise, Sylvie Ganche, cinéphile, aveugle depuis l'âge de 18 ans, qui est à l'initiative de ce prix. Petit paysan était en compétition avec 6 autres films: 120 battements par minute, Au revoir là-haut, Barbara, Le Brio, Patients, et Le sens de la fête.



■ LOISIRS

Très faible représentation du handicap à l'antenne.

Les personnes handicapées ont toujours été peu visibles et ça ne s'arrange pas ! Le taux de personnes handicapées visibles sur les écrans de la télévision a chuté à 0.6% en 2017. Ce qui signifie que quand vous voyez 100 personnes à la télévision, il n'y en a même pas une qui a un handicap.

Voyages en France accessible : Les marques nationales « Tourisme & handicap » et « Destination pour tous » permettent d'aider les personnes en situation de handicap à s'informer sur les dispositifs offrant une accessibilité adaptée en France.

Rendez-vous sur le site <https://www.france.fr/fr/avant-de-partir/voyager-en-france-en-situation-de-handicap>

Vivir y otras ficciones de Jo Sol (2016). Antonio, tétraplégique, se bat pour le droit à la jouissance chez les handicapés, et installe chez lui un lieu d'assistance sexuelle. C'est alors qu'il rencontre Pepe, tout juste sorti de l'hôpital psychiatrique. Cette réflexion sur la différence et sur la sexualité dans nos sociétés contemporaines, au style proche du documentaire, milite contre le puritanisme galopant. Courageux.



■ SPORTS



Jeux paralympiques de Pyeongchang (Corée du Sud) du 9 au 18 Mars 2018

12 athlètes (10 hommes et 2 femmes) ont participé à ces jeux pour la plupart dans les catégories handicap moteur dont 3 malvoyants avec guide. Marie Bochet, quadruple médaillée d'or à Sotchi en 2014 a été la porte-drapeau de la délégation française.

Nos Français ont brillé en biathlon, relais 4x2,5 kms, ski de fond, descente, super G, slalom géant, snowboard.

Parmi nos athlètes, Arthur Bauchet (17 ans) a décroché 4 médailles d'argent pour sa 1^{ère} participation aux jeux. BRAVO. Marie Bochet (24 ans) a décroché 4 médailles d'or, Benjamin Daviet 3 médailles d'or et 1 d'argent, Cécile Hernandez 1 médaille d'argent et 1 de bronze, Anthony Chalencçon et Thomas Clarion, malvoyants, et leur guide 1 médaille de bronze, Antoine Bollet 1 médaille de bronze et Frédéric François

Mondial de foot en Russie

Ce mondial se déroulera du 14 Juin au 15 Juillet et l'achat des billets, pour les personnes handicapées, est disponible en ligne. Quatre types de places sont proposées : fauteuil roulant, mobilité réduite, accompagnement par chien-guide ou d'assistance, obésité. Les dimensions des fauteuils sont limitées à 700x1 300 mm. Tous les spectateurs devront avoir une carte d'identité spécifique à demander sur un site web. Les chiens guide devront porter une muselière. Transport gratuit pour les supporters mais sans garantie d'accessibilité.

<http://fr.fifa.com/worldcup/organisation/ticketing/purchase.html>

(41 ans) et dont c'était la dernière participation, a décroché 1 médaille d'argent et 1 de bronze (il n'avait jamais été médaillé auparavant).

Ils ont pulvérisé le record des médailles par rapport à Sotchi, c'est à dire qu'ils ont obtenu 20 médailles (7 en or, 8 en argent et 5 en bronze). Nettement mieux que les athlètes valides qui ont décroché 15 médailles.

Quelques commentaires d'internautes :

« Bravo. Enfin de vrais sportives et sportifs, du sport qui s'appelle du sport, loin des lobbying et de l'argent »

« Un immense bravo pour ces sportifs du monde, pour leur grande classe, leur humilité, leur énorme courage. Quel exemple de volonté et de travail pour les valides ! »

Commentaire de Benjamin Daviet, médaillé :

« Ces larmes, c'est pour tout ce qu'on a du endurer pour en arriver là. On s'est entraîné tellement dur »

Pas de mots pour vous dire : BRAVO, SUPER, FANTASTIQUE, PHENOMENAL.

Continuez à nous régaler par vos exploits, votre volonté et votre humilité.



Budget en berne :

Le Centre National pour le Développement du Sport (CNDS) voit son budget baisser de 26% en 2018 alors que la France doit organiser les Jeux Olympiques et Paralympiques dans 6 ans. La Présidente, Arielle Piazza veut financer les territoires sans équipement sportif mais les subventions aux associations sportives baisseront. Le CNDS est un établissement public administratif financé par une taxe sur les jeux de hasard.

Escapades littorales

Une entreprise qui propose aux valides et aux personnes à mobilité réduite des balades nature en quadricycle (Quadrix) nés de Fauteuils Tout Terrain (FTT) fabriqués et imaginés en France par une personne paraplégique. Très stable, il permet de franchir des obstacles jusqu'alors réservés aux sportifs. Il permet de retrouver des sensations de vitesse à près de 25 km/h grâce à son siège relativement bas. Il y a aussi la Trotrix (hybride du vélo tout terrain et de la trottinette) plus grand degré de liberté car il n'y a pas de selle. Ce sont des activités inclusives, ludiques et sécurisées qui permettent de découvrir, autrement, le pays malouin.

Contacts : Yann Le Couëdic Tél : 09-50-92-84-38 contact@escapades-littorales.fr

Site : <https://www.escapades-littorales.fr>

Facebook : @escapadeslittorales



Essais en quadrix (témoignage de Gwenaël Morice)

La prise en main est très instinctive et rapide. On évalue les obstacles comme on a l'habitude de faire en fauteuil roulant avant de se rendre compte qu'on les passe sans difficulté, le tout de manière confortable. Ça secoue un peu mais sans avoir l'impression d'être entraîné par l'appareil ou qu'il va se renverser. C'est plus agréable et sécurisant qu'un quad. J'ai pu aller dans des sentiers très étroits, boueux ou couverts de graviers. J'ai ressenti le sentiment de découverte, d'exploration, une bouffée d'air frais dans le quotidien du « métro, boulot, dodo ». Cerise sur le gâteau, absence de bruit grâce au moteur électrique. On peut ainsi discuter avec ses amis, sa famille plutôt que d'être ensemble mais isolés faute de s'entendre.



Textes produits lors de l'atelier d'écriture

Si vous souhaitez, vous aussi, laisser libre cours à l'expression de votre imagination, n'hésitez pas à participer à cet atelier (pour un essai également). Renseignements auprès de Stéphanie à la délégation (02 99 84 26 66).

À partir de ce que l'on voit
par la fenêtre

Un graffiti,
Une maison,
De quoi écrire une chanson.

Le vent qui souffle
Pousse les feuilles
Et danser les nuages

La voiture qui roule,
Malgré le temps,
Malgré le vent.

Arbres décapités
Les feuilles vertes
Cacheront les handicaps

Une feuille verte
Le printemps se fait attendre
Ce n'est qu'une peinture sur
le mur.

Les graffitis habillent le mur
Les bambous tremblent avec
le vent
Une maison qui plonge au
dessus

Une cour nous accueille
Des passants s'y arrêtent
La nature s'éveille avec le
printemps

Le mur nous abrite du vent
Les nuages au dessus de
notre tête



Retrouvez toutes les infos de ce numéro et rubriques sur le site de la délégation: http://www.apf35.com/

La Délégation est à votre écoute et vous accueille du lundi au vendredi (09H00/12H30 - 14H00/17H30)

- Adresse : 40, rue Danton - 35700 Rennes.
N° tel : 02.99.84.26.66.
N° fax : 02.99.36.77.36.
Courriel : dd.35@apf.asso.fr



Ligne de bus accessible N° C3

DONS - Legs, donations, assurances-vie

Choisir de transmettre tout ou partie de son patrimoine à l'Association des Paralysés de France, c'est offrir la possibilité de faire la différence dans le quotidien des personnes en situation de handicap. Les legs, donations et assurances vie, exempts de droits de mutation, constituent une part importante des ressources de l'APF. Parce que le patrimoine est d'abord un capital affectif, symbolique, qui donne toute sa dimension à la transmission bien plus que le produit d'une accumulation de biens matériels, nous vous renseignons et vous accompagnons en toute confidentialité et sans engagement de votre part. Rejoignez notre famille de cœur ! Pour plus d'informations, consultez le site www.apf35.fr ou contacter la Délégation 40, rue Danton, à Rennes - tél. : 02.99.84.26.66.

Han'dizou 35 est édité au trimestre. Pour celui du 3ème trimestre, merci de transmettre vos informations, réactions ou petites annonces à la Délégation, par téléphone ou par courrier, avant le 10 juin 2018.

Bulletin édité par la Délégation APF d'Ille-et-Vilaine : 40 rue Danton, 35700 Rennes.

Tirage : 500 exemplaires

Directrice de publication : Cécile Cottebrune Desbats

Comité de Rédaction : Patrick Aubry, Monique Berlan, Jean-Yves Le Houëzec, Philippe Maruelle, Brigitte Pary-Mans, Elisabeth Renaud.

Informations sur ce numéro : Cécile Cottebrune Desbats Tel : 02 99 84 26 66

Form titled 'Demande de documentation gratuite et confidentielle sur les legs, donations et assurances-vie' with fields for name, address, postal code, city, phone, and email.

Form titled 'OUI, J'ADHÈRE AUJOURD'HUI !' and 'OUI, JE SOUHAITE SOUSCRIRE' with subscription options and pricing.

Form for additional contributions with options for 1st year free contribution, 1st year FFH contribution, 1-year magazine subscription, and other support options.

Form for payment details including name, address, postal code, city, email, and payment method (check or bank card).